



RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL

concernant l'inscription d'une subvention pérenne de Fr. 100'000.- en faveur de l'exomusée et le classement d'un postulat

(Du 6 mars 2024)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Ciment social de nos collectivités et communautés humaines, favorisant la créativité et la diffusion des savoirs, la culture participe également à l'attractivité d'une cité. La Ville du Locle est ainsi au bénéfice d'un rayonnement culturel particulièrement important.

En 2018, un projet d'art de rue pictural est lancé par l'Association Luxor Factory. Visant l'excellence, celui-ci avait pour but de positionner la Ville comme acteur incontournable dans ce domaine.

Devenu une USP (« unique selling proposition »), c'est-à-dire un marqueur identitaire et de positionnement différencié au même titre que l'urbanisme horloger et les bassins du Doubs, et reconnu comme élément de première importance dans le cadre des APS (« accords de positionnement stratégique »), l'exomusée contribue depuis lors au rayonnement de la Ville du Locle. Son attrait a permis une augmentation conséquente des touristes et excursionnistes, tout en améliorant l'esthétisme de la ville par la réhabilitation de notre patrimoine bâti.

L'exomusée se trouve néanmoins à un tournant. Limité à une période de quatre ans, le soutien de l'État et de la Confédération devrait prendre fin cette année. Par ailleurs, depuis deux ans, la Ville du Locle, consciente de l'importance du projet, a augmenté son soutien, afin de permettre le développement du projet.

Le présent rapport a ainsi pour objectif de pérenniser le projet, qui contribue au rayonnement et à l'attractivité de la Mère commune. Le rapport propose ainsi l'inscription d'une subvention pérenne de Fr. 100'000.-, partiellement compensée, et le classement du postulat interpartis au rapport 23-304/305.

2. Historique

En 2017, l'Association Luxor Factory rencontre les autorités de la Ville du Locle pour leur faire part de la réalisation d'un projet de valorisation de notre patrimoine par des arts picturaux urbains.

En 2018, M. Chat réalise une œuvre monumentale à l'ouest du collège des Jeanneret. Cette première réalisation constitue le point de départ d'un engouement qui n'allait cesser de se développer. La réalisation de plusieurs œuvres s'enchaîne rapidement.

En 2020, la plupart des pays ferment leurs frontières en raison de la pandémie de Coronavirus et l'Association Luxor Factory doit restreindre sa programmation. Toutefois, durant cette période, l'exomusée connaît un pic d'affluence sans précédent, les Suisses étant contraints de limiter leurs voyages à l'intérieur du pays. Entre 2019 et 2020, tandis que le canton de Neuchâtel perdait 21% de nuitées, Le Locle en gagnait 59%. Toujours en 2020, le projet est inscrit par la Ville dans les accords de positionnement stratégique (APS) - qui lient les différentes régions du canton et l'État – et bénéficie d'une aide de la Confédération, par le biais de la nouvelle politique régionale (NPR). Ventilés sur quatre ans, ces financements additionnels ont permis à Luxor Factory de poursuivre le développement de l'exomusée.

En 2022, l'exomusée est reconnu comme USP (unique selling proposition) par la Ville dans le cadre de sa politique touristique, au même titre que l'urbanisme horloger et les bassins du Doubs.

L'exomusée comprend à l'heure actuelle 39 œuvres et couvre une grande partie du périmètre de la Mère commune des Montagnes neuchâtelaises. Des visites guidées ont également été mises en place avec Tourisme neuchâtelais ou directement avec l'Association.



En 2023, l'exomusée compte 39 œuvres couvrant une grande partie du périmètre de la Ville.

En 2023, le lancement de la constitution de la fiche touristique du Plan directeur cantonal voit l'intégration du projet. Cette fiche mettant en valeur les sites touristiques d'importance cantonale est en phase de consolidation et sera validée à terme par la Confédération.



Aperçu des fresques monumentales réalisées en 2023¹.

3. Valeurs, visions et missions

L'exomusée défend différentes valeurs. Il tend également vers une vision et est porteur de différentes missions, que nous vous proposons de présenter brièvement dans le présent chapitre.

Les **valeurs** de l'exomusée consistent à offrir à toutes et tous un accès libre et gratuit à des offres culturelles de qualité, mais aussi à :

- valoriser les savoir-faire et les repères identitaires régionaux ;
- favoriser la créativité ;
- assurer la transmission du savoir ;
- entretenir la mémoire collective ;
- développer un regard critique ;
- créer des liens sociaux et intergénérationnels.

La **vision** de l'exomusée consiste aussi à renforcer le rayonnement et l'attractivité de la ville. Elle oeuvre sur le long terme pour que Le Locle soit qualifié en Suisse et à l'étranger de « haut lieu de l'art urbain ». Faire du Locle un endroit de prédilection pour les artistes, de sorte que des créatrices et des créateurs aient envie d'y venir, voire de s'y établir pour renforcer le dynamisme culturel de la ville.

Les **missions** de l'exomusée consistent à créer une attraction culturelle et touristique unique en Suisse, mais également à :

- mettre en lumière les spécificités et l'histoire du Locle et de la région ;
- valoriser le patrimoine bâti ;
- améliorer le cadre de vie de la population ;
- renforcer le rayonnement de la cité ;
- fidéliser les Locloises et Loclois par un accroissement de leur fierté à leur commune.

¹ Photos : Luxor Factory, François Balmer.

4. Plan d'action

Le **plan d'action** ces prochaines années consistera notamment à tendre vers différentes activités, telles que :

- la réalisation de nouvelles œuvres ;
- l'entretien du parcours existant (les œuvres étant éphémères, certaines seront néanmoins destinées à disparaître et à faire place à de nouvelles) ;
- la mise en place d'événements autour de l'art urbain (conférences, concerts, festivités) ;
- l'encadrement des visiteurs par le biais de guides, de formats numériques et papier ;
- le développement du merchandising ;
- la recherche de fonds de tiers privés.

L'exomusée, musée à ciel ouvert dédié à l'art urbain, embellit indéniablement l'espace public loclois. Mais sa fonction et son ambition ne s'arrêtent pas là. Sa collection éclaire d'une lumière nouvelle les spécificités des Montagnes neuchâteloises.

Offrant plusieurs niveaux de lecture, les œuvres présentées sont appréciées autant par les amateurs d'art que par les néophytes. Ainsi, l'exomusée amène un large public à s'intéresser à l'histoire du canton, aux savoir-faire régionaux, à la faune et la flore locales, aux singularités géographiques de notre ville.



Quelques réalisations de l'art urbain bien connues des Loclois.

À noter qu'à l'heure actuelle, l'exomusée donne lieu à différents échanges durant l'année avec le dicastère de la culture et le Conseil communal. De plus, les intentions et pré-projets, notamment en matière de localisation, sont soumis, en début d'année, à la commission ATUEE pour préavis.

À futur, le déploiement de l'exomusée donnera lieu à des informations régulières auprès de la future commission de la culture (voir chapitre 9) et fera l'objet d'un contrat de prestations, précisant différents points en lien avec la subvention accordée.

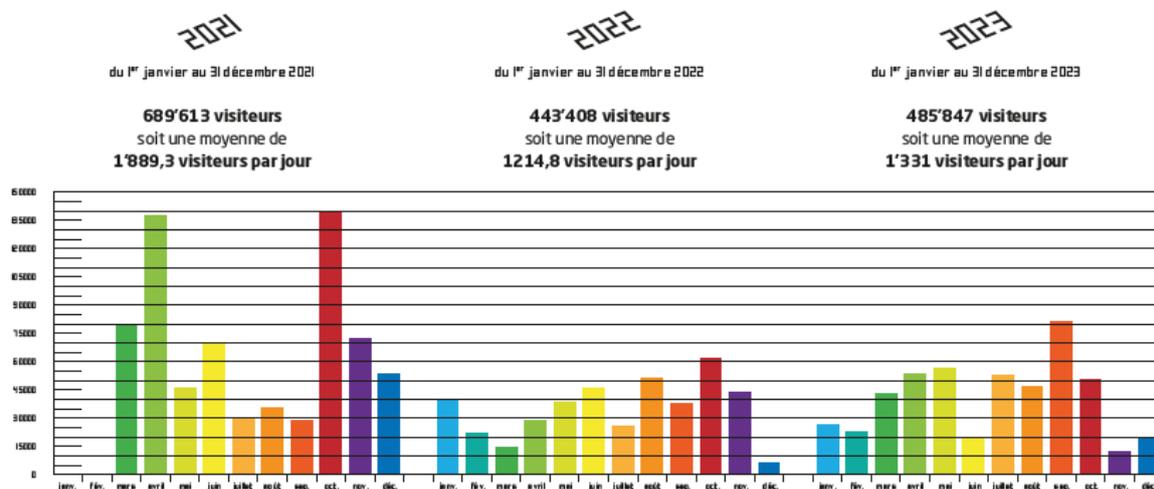
Ceux-ci porteront notamment sur le nombre de nouvelles réalisations projetées, les modalités d'entretien des œuvres existantes ou la situation financière du projet.

5. Indicateurs sur les retombées en matière de politique exogène

Contrairement à d'autres institutions, l'exomusée est un concept extra-muros, qui ne nécessite pas l'achat de billets, rendant par là même le monitoring du projet plus complexe. Toutefois, ces retombées en matière de politique exogène peuvent être perceptibles par le biais de différents indicateurs, dont le nombre de visites sur le site internet, le nombre de brochures distribuées ou la couverture médiatique.

5.1 Visites du site internet

À l'heure de la numérisation, les sites internet constituent une porte d'entrée quasi incontournable pour la valorisation et le suivi du développement d'une institution.



Évolution du nombre de visites du site Internet de l'exomusée.

Ainsi, les visites journalières du site internet de l'exomusée se montent à 1'331 pour un total de 485'847 visiteurs en 2023.

5. 2. Brochures

Si les supports numériques sont de plus en plus prisés, les supports de communication papier restent particulièrement appréciés. Ils constituent eux aussi un indicateur pertinent en matière de retombées et d'affluence. Ainsi, le nombre de brochures déposées et délivrées aux différents offices touristiques et lieux culturels se monte en 2023 à plus de 10'000 exemplaires.

5. 3. Visites guidées

À partir de 2023, la mise en place de visites guidées par Tourisme neuchâtelois et Luxor Factory permet également d'avoir un aperçu des retombées de l'exomusée. Ainsi, il existe deux types de visites, à savoir les visites sur réservation et celles à l'horaire tous les samedis à 14h00.

En 2023, de mars à décembre, le nombre de visites s'est monté à 58, regroupant 2039 participant.e.s.

5. 4. Couverture médiatique

Par son concept et son déploiement, l'exomusée participe au rayonnement de la Ville. Parmi les différents indicateurs (nombre de visites guidées, brochures retirées...), nous pouvons citer la couverture médiatique. Nous vous donnons pour 2023 un aperçu de celle-ci :

- Campus Junior - Le magazine scientifique de l'Université de Genève - No 37 hiver 2023 • RON ORP - 27.10.2023 - «Street Art Stadt - Le Locle im Jura»
- ArcInfo - 17.10.2023 - "Le Locle, c'est mort? Le street art amène un monde fou" par Daniel Droz
- RTS - 22.09.2023 - "À la découverte de l'exomusée du Locle, lieu rassemblant fresques et graffitis" - émission "Couleurs locales"
- RTS - 16.09.2023 - "Évasion dans les Montagnes neuchâteloises, destination un musée à ciel ouvert au Locle (NE)" - Téléjournal 19h30
- Magazine Coopération - 10.09.2023 - "Art urbain - Murmures dans une cité horlogère" par Tatiana Tissot • RTN - 28.08.2023 - "exomusée au Locle" par Bertrand Pfaff
- ArcInfo - 27.08.2023 - Le Locle: une nouvelle fresque enrichit l'exomusée et célèbre la Révolution neuchâteloise par Anabelle Bourquin
- RTN - 26.08.2023 - "L'exomusée du Locle s'étoffe de six nouvelles fresques" par Claire Wiget
- ArcInfo - 09.08.2023 - Vacances à la campagne et découverte de l'art urbain au Locle pour Léonore et ses enfants par Santi Terol
- France 3 - août 2023 - "Parcours d'art urbain" par France 3 - Téléjournal 19/20
- Blog "La Plage des six pompes" - 29.07.2023 - "Activités annexes au Festival" par Festival international des arts de la rue
- ArcInfo - 20.07.2023 - "Le Locle: une forêt enchantée pour l'exomusée" - par Eléonore Deloye
- RSI - 08.07.2023 - "Telegiornale"
- Blog Lucky Sophie - 13.06.2023 - "exomusée Le Locle, street art en Suisse près de Neuchâtel" par Lucky Sophie
- RTS - 08.06.2023 - "New Locle, New Locle" - Émission "Ramdam"
- hotelrevue - 17.05.2023 - "Le Locle : une visite guidée pour découvrir le street art" par htr..ch
- ArcInfo - 11.05.2023 - "exomusée du Locle: Koralie donne un coup de jeune à la halle de Beau-Site" par Daniel Droz
- Portail de l'enseignement obligatoire (RPN) - 14.04.2023 - "175e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel (1848-2023)" par RPN
- 4SUISSES - 30.03.2023 - "Top 10 des endroits à visiter dans le Jura"
- AUD Agglomération urbaine du Doubs - 28.03.2023 - "Le Locle: l'exomusée distingué par National Geographic" par Agglomération Urbaine du Doubs [AUD]
- ArcInfo - 28.03.2023 - Le Locle: l'exomusée distingué par "National Geographic" par Eléonore Deloye
- RTS - 26.03.2023 - "Mona Caron : haute en couleur" - Émission "Mise au point"
- National Geographic - 10.03.2023 - "Five ways to immerse yourself in Switzerland's unique outdoor art scene" par Kerry Walker
- Le Ô - 24.02.2023 - "Le 175e de la République: aussi festif que sportif !" par Justin Paroz
- Travelita - 06.01.2023 - "Le Locle: 5 gute Gründe für einen Abstecher in die Uhrenstadt" par Travelita
- myswitzerland.com - 2023 - "Le Locle" par myswitzerland.com
- Blog photo-neuch.ch - 2023 - "exomusée" par J-C Vuilleumier

La couverture médiatique mentionnée n'est pas exhaustive. Les années précédentes, l'exomusée et par là même le territoire de notre belle cité ont donné lieu à différents articles dans le « Graffiti Art Magazine », « Brooklyn Street Art » ou « Street Art Utopia ». Par ailleurs, chaque réalisation constitue un événement en lui-même, relayé sur les réseaux sociaux. Les artistes sont au bénéfice de communautés, de réseaux et d'un nombre de « followers » conséquents à travers le monde.

6. Budget

Dans le cadre de la pérennisation de l'exomusée, différentes discussions ont eu lieu avec les porteurs du projet. Un budget a ainsi pu être établi, portant l'ensemble des charges à Fr. 226'000.-.

Recettes		Charges	
Ville du Locle	100'000.-	110'000.-	Réalisation et entretien des oeuvres
Loro	66'000.-	48'500.-	Promotion, communication, publicité, accueil presse
Donateurs institutionnels et fondations	43'000.-	34'000.-	Logistique, curation
Donateurs privés (mécènes, entreprises,...)	17'000.-	23'000.-	Location de locaux (hébergement des artistes, stockage du matériel, bureau de l'Association)
		9'000.-	Impressions de documents promotionnels (plans, flyers, signalétiques, banderoles)
		1'500.-	Comptabilité
Total des recettes	226'000.-	226'000.-	Total des charges

Ces dernières années, au vu de l'importance du projet, la participation de la Ville s'est montée à Fr. 55'000.- en 2022 et à Fr. 60'000.- en 2023. À la suite du retrait de certains acteurs institutionnels (Confédération et canton) et afin de pérenniser le projet, une participation communale à hauteur de Fr. 100'000.- est désormais nécessaire.

Cette participation serait compensée à hauteur de Fr. 20'000.- par une réduction de l'enveloppe destinée à l'encouragement à la rénovation de façades, ainsi que par le soutien attribué à l'atelier Luxor de Fr. 15'000.-. D'autres économies sont à l'heure actuelle recherchées, afin de compenser un peu plus encore la dépense, notamment dans le cadre du prochain exercice budgétaire. Au vu de l'importance du projet, reconnu comme USP et par conséquent pièce maîtresse de notre politique touristique, le recours au fonds de fusion semble pertinent, afin de lisser cette augmentation de charges.

7. Finances

La participation de la Ville du Locle en faveur du projet s'est montée à Fr. 55'000.- en 2022 et à Fr. 60'000.- en 2023.

Il est proposé un soutien financier, afin de pérenniser le projet, en augmentant la subvention annuelle de Fr. 15'000.- à Fr. 100'000.-.

En matière de compensation, l'investissement consacré à l'aide aux rénovations de façades intitulée « Encouragement conservation immeubles et objets dignes d'intérêt - périmètre UNESCO » sera réduit de Fr. 20'000.-, montant habituellement consacré à l'exomusée. Ainsi, le montant d'investissement réactualisé se montera à Fr. 45'000.- en 2024, en lieu et place des 65'000.-, puis à Fr. 30'000.- pour les années suivantes en lieu et place des Fr. 50'000.- inscrit au plan financier et des tâches (PFT).

Au vu de l'importance du projet au niveau touristique et de sa reconnaissance en tant qu'USP, il est proposé un prélèvement de Fr. 20'000.- par année dans le fonds de fusion.

Dans l'ensemble, cela signifie une charge nette supplémentaire de Fr. 45'000.- au budget 2024 (Fr. 65'000.- en charge brute).

Le tableau suivant résume la situation :

	2024 A ce jour	2024 Actualisé	2025	2026	2027
<i>Compte des investissements</i>					
Encouragement conservation immeubles et objets dignes d'intérêt - périmètre UNESCO	65 000	45 000	30 000	30 000	30 000
<i>Dont part pour l'exomusée</i>	20 000	-	-	-	-
Total	65 000	45 000	30 000	30 000	30 000
<i>Compte de fonctionnement</i>					
Exomusée, subvention	15 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Prélèvement fonds de fusion (période 2024-2027)	-	-20 000	-20 000	-20 000	-20 000
Total	15 000	80 000	80 000	80 000	80 000

8. Période de soutien

Le soutien à l'exomusée est étendu sur une période de quatre ans, soit de 2024 à 2027. Un mandat de prestations sera établi afin de définir clairement les attentes et obligations des deux parties. Au-delà de cette date, le mandat pourra être reconduit.

9. Durabilité

L'exomusée participe au rayonnement de la Ville en favorisant notamment le lien social, la réhabilitation et la valorisation de notre patrimoine, et un soutien au secteur économique touristique. Ainsi, ce projet favorise l'arrivée d'excursionnistes et de touristes. Ceux-ci générant des retombées auprès des établissements publics ou hôteliers. Enfin, ce projet profite également à l'économie locale, puisque les corps de métiers (peintre pour la préparation des façades...) concernés pour la réalisation des fresques sont des enseignes se trouvant sur le territoire communal.

10. Création d'une « commission de la culture »

En fin 2023, le Conseil communal décidait la constitution d'un « Conseil de la Culture », regroupant les conservateurs/trices des différentes institutions culturelles. Celui-ci a pour but d'échanger et de tendre vers une harmonisation et une coordination de certaines pratiques (sécurité, communication...), tout en favorisant la mise en place et le renforcement de perspectives communes.

À l'heure actuelle, il n'existe toutefois pas de « commission de la culture » en Ville dans la Mère commune des Montagnes neuchâteloises. Dans ce cadre, l'exécutif loclais s'est approché de la Ville de La Chaux-de-Fonds. La Métropole horlogère fonctionne, pour sa part, avec de multiples commissions en lien avec cette thématique. Ainsi, la plupart des institutions sont au bénéfice d'une commission spécifique. Nous pouvons citer les commissions du Musée d'histoire, des institutions zoologiques, des Beaux-Arts, du Musée d'horlogerie ou des affaires culturelles. De plus, une commission générale, dénommée « commission de la culture », traite de différents dossiers transversaux.

Cette structure, comprenant une multitude d'entités, nous semble trop conséquente pour notre ville. Néanmoins, l'existence d'une commission permet de maintenir et de renforcer le lien entre les institutions, l'offre culturelle et le pouvoir politique (exécutif et législatif). Le Conseil communal a dès lors décidé de créer une commission consultative au sens de l'article 91 alinéa 4 du règlement général de la Ville du Locle.

La commission aura pour but de suivre le développement de l'offre culturelle, institutionnelle ou privée, en particulier en préavisant le budget et les comptes annuels, ainsi que tout objet donnant lieu à un rapport du Conseil communal au Conseil général. Elle pourra également examiner toute question et formuler toute proposition en relation avec la politique culturelle communale.

11. Synergie avec la Ville de La Chaux-de-Fonds

Il n'y a pas de lien significatif avec cette thématique. Néanmoins, dans le cadre de la première édition de « Capitale culturelle suisse » dans laquelle La Chaux-de-Fonds sera mise à l'honneur, la Ville du Locle est en contact avec la Métropole horlogère, afin de participer à l'appel à projets qui sera lancé ces prochains mois. La culture étant un marqueur identitaire de la région des Montagnes neuchâteloises, l'exomusée est porteur de ces valeurs.

Enfin, comme précisées, différentes discussions se sont tenues avec des représentants de la Ville de La Chaux-de-Fonds, qui est au bénéfice de nombreuses entités en charge du suivi et du déploiement de la culture sur son territoire. Fort de cette expérience, tout en l'adaptant à notre réalité, une commission de la culture sera créée.

12. Classement d'un postulat

Au vu du rapport qui vous est soumis, il est proposé de classer le postulat interpartis au rapport 23-304/305 déposé lors de la séance du budget 2024 et remis en annexe.

13. Conclusion

Le soutien à l'exomusée contribuera à valoriser d'une part notre patrimoine, mais également à favoriser le rayonnement de notre cité, que ce soit sur un plan cantonal, national et international.

Dès lors, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à bien vouloir prendre acte de ce rapport et à accepter le soutien à l'exomusée.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,

S. Favre

Le chancelier,

P. Martinelli

ARRÊTÉ

concernant le soutien au projet « exomusée » au sein de la commune du Locle

Le Conseil général de la commune du Locle,
Vu la loi sur les communes (LCo) du 21 décembre 1964,
Vu le règlement communal sur les finances du 25 juin 2015, ainsi que l'arrêté de
sanction du Conseil d'Etat du 26 août 2015,
Vu le rapport du Conseil communal du 6 mars 2024,

Arrête :

Article premier.- ¹Le Conseil général autorise le Conseil communal à soutenir le projet « exomusée » au sein de la commune du Locle par une subvention annuelle de Fr. 100'000.- sur la période 2024 à 2027.

²Un mandat de prestations sera mis en place pour cette période entre la Ville du Locle et l'Association Luxor Factory.

Art. 2.- ¹Un prélèvement de Fr. 20'000.- par année est effectué dans le fonds de fusion durant cette première période 2024-2027 pour financer en partie cette subvention.

²Ce projet implique des charges brutes supplémentaires de Fr. 65'000.- dans le budget 2024, respectivement de Fr. 45'000.- au net en tenant compte du prélèvement au fonds de fusion.

Art. 3.- La charge sera portée au compte: 31003110.36360.28 « Subvention exomusée ».

Art. 4.- Le Conseil communal est chargé de l'application du présent arrêté à l'expiration du délai référendaire.

Le Locle, le

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL
Le président, La secrétaire,
F. Chopard S. Zaslowski

POSTULAT AU RAPPORT DU BUDGET 2024 / n° 23-304/305

Parti Socialiste, Parti Ouvrier Populaire, Les Verts

L'exomusée du Locle est une attraction touristique et culturelle très importante pour le rayonnement de la Ville du Locle. La qualité des oeuvres attire un très grand nombre de visiteurs (Luxor Factory nous mentionne plus de 15'000 personnes) permet des retombées médiatiques en Suisse, mais aussi à l'international.

Les subventions cantonales et fédérales liées dans le cadre des Accords de Positionnement Stratégique et à la Nouvelle Politique Régionale se termineront fin 2023.

L'appui financier et politique de la Ville pour l'exomusée doit être ici salué, néanmoins en adéquation avec la campagne de promotion exogène et la volonté de renforcer le secteur du tourisme, les groupes de gauche du Conseil général demandent au Conseil communal de réfléchir en premier lieu à une augmentation de la subvention à Luxor Factory pour 2024 afin que les fonds nécessaires soient engagés pour l'année à venir.

En ce qui concerne l'avenir à long terme de Luxor Factory, nous laissons l'exécutif nous proposer un rapport quant à la pérennisation du projet socioculturel et touristique de l'association, si possible durant l'année 2024.